

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**MARDI 25 AVRIL 2017 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9**

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

| Commissaires | | Commissaires parents | |
|--------------------------------------|--------|---|--------|
| Gordon Barnett | P | Mary Gilman | Absent |
| Claire Beaubien | P | Paul Laberge | P |
| Daniel Brodie | P | Cindy Véronneau | Absent |
| Richard Gagnon | P | Kenneth Waterhouse | GH |
| Gary Holliday | P | | |
| Joy Humenuik, <i>Vice-présidente</i> | P | DC | |
| Mary-Ellen Kirby | Absent | Secrétaire général, Éric Campbell | P |
| Frank MacGregor | P | Directeur général, Christian Provencher | P |
| Alice McCrory | P | Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs, Kandy Mackey | P |
| Michael Murray, <i>Président</i> | P | Directeur des Ressources humaines, Jeffrey Pauw | P |
| Tina Pezzi-Bilodeau | GH | Directrice des Services financiers, Sophie Leduc | P |
| Gregg Thomson | Absent | Directeur des opérations, Michel Soucy | P |

OBSERVATEURS

Aucun

PUBLIC

Matthew McCully, *The Record*, Julie Dubois, présidente, TRUSS

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 12.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'AGENDA

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter l'ordre du jour du 25 avril 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 mars 2017

Résolution no. ETSB17-03-59

Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2017

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2017 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 28 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

4. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

- Le Prix Essor-AQCS en formation professionnelle, Catégorie Meilleur espoir, a été remis à M. Shayne Mackey, enseignant en techniques d'usinage au Centre de formation professionnelle de Lennoxville de la Commission scolaire Eastern Townships. Shayne a été reconnu pour son travail exemplaire dans le cadre du programme d'études du baccalauréat en enseignement professionnel de l'Université de Sherbrooke en formation professionnelle, Nous souhaitons féliciter Shayne pour avoir cette distinction et lui souhaitons encore beaucoup de succès dans la poursuite de ses études.

- Le dimanche 9 avril, l'Honorable J. Michel Doyon, Lieutenant-gouverneur général du Québec, a organisé une cérémonie à Sherbrooke pour remettre les médailles du Lieutenant-Gouverneur aux récipiendaires de cette année. Lors de cette cérémonie, la médaille a été attribuée à deux élèves de la CSET dans la catégorie *Médaille de la jeunesse*: Amélie Provencher, élève de l'École secondaire régionale Alexander Galt et Gabrielle Bourbeau, élève de l'École secondaire régionale de Richmond. Dans la lettre de nomination, Amélie est décrite comme étant non seulement exceptionnellement brillante en classe mais aussi dans le domaine sportif. Elle est aussi active dans son école et pleinement engagée dans sa communauté. Elle désire poursuivre une carrière comme pharmacienne ou en médecine. Gabrielle Bourbeau est décrite comme une élève hors du commun qui obtient des résultats académiques très élevés, qui est également très respectée tant par ses enseignants que par ses amis. C'est une jeune femme mature qui contribue positivement à tous les aspects de sa vie. Gabrielle désire devenir médecin et redonner à sa communauté. Nous aimerions transmettre nos félicitations à ceux deux jeunes femmes et leur souhaiter un succès continu tant à l'école que dans la poursuite de leurs objectifs personnels;
- La *Grande Finale Internationale* de la *Dictée PGL de La Fondation Paul Gérin-Lajoie* se déroulera le 21 mai à Montréal. Cette année, une élève de l'École primaire Heroes' Memorial, Millie Boudreau, y participera. Millie a obtenu la première place lors de la compétition locale à Heroes' Memorial et a été invitée à représenter l'école à la Grande Finale. Nous la félicitons et lui souhaitons de compléter encore avec succès la prochaine étape de la compétition.
- La 3e édition des finales annuelles de Mathletics s'est déroulée le 21 avril au Centre administratif de la Commission scolaire à Magog. Parmi les 36 soumissions présentées pour participer à la compétition, 9 d'entre elles ont été sélectionnées pour participer aux demi-finales. Les 3 équipes gagnantes ont été invitées à participer aux finales qui étaient diffusées en direct ! Après 3 heures d'un travail d'équipe impressionnant, les résultats ont été comptabilisés et l'équipe du niveau 6 de l'Académie Knowlton s'est démarquée! Merci à tous les élèves et les enseignants qui ont soumis des vidéos et félicitations aux demi-finalistes ainsi qu'aux membres de l'équipe gagnante de l'Académie Knowlton : Rygel Dagenais, Evan Jersey, Kathryn Moreland, Libby Richardson – et à l'enseignante Mme Charlotte Blumenfeld. Nous adressons aussi nos félicitations à l'équipe de professionnels qui a organisé la compétition... et qui rendent les mathématiques plus amusantes que jamais!
- Au cours de la semaine du 24 avril, le Canada a célébré la Semaine nationale des bénévoles. Nous remercions de tout coeur les individus et les groupes de bénévoles qui œuvrent dans nos écoles et nos centres. Leur contribution enrichit l'expérience éducative de nos élèves.

5. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

6. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Rapport sur la réunion des commissions scolaire de l'Estrie avec le caucus de l'Estrie

Les faits saillants suivants ont été abordés :

- L'éducation est la plus grande priorité : l'éducation est le futur
- Aspects positifs :
 - Travailler avec les commissions scolaires
 - Les ressources seront disponibles
 - Le financement est stable – projection de 3 ans pour les budgets de la commission scolaire
 - C'est plus facile de planifier pour les commissions scolaires
 - La commission scolaire continuera de dépenser l'argent de façon équitable et non selon des paramètres
 - Des réunions semi-annuelles avec le caucus libéral régional seront organisées
 - Peu d'enthousiasme du côté francophone pour synchroniser les taxes...

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport dans lequel il souligne les points suivants:

- Visite des écoles
- Comité de la SEAC
- Comité consultatif des élèves
- Dernière étape

Un exemplaire du rapport écrit du directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente un rapport verbal dans lequel il mentionne les points suivants:

- Première année de M. Provencher comme directeur général de la Commission scolaire Eastern Townships
- Importance de la présence des commissaires aux différents comités
- Souhaits d'encouragement et de soutien pour Mme Manon Lemaire, directrice de l'École primaire de Sutton qui traverse une situation personnelle difficile.

Un exemplaire du rapport écrit du président est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Le plan d'embauche du personnel du 25 avril 2017
- Le plan d'embauche du personnel de soutien pour l'année 2017-2018

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du 11 avril 2017:

- Sondage "*Tell them from me*"
- Ententes avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- SOFIE
- Structure administrative 2017-2018
- Initiative *Buy your own device* (BYOD)
- Politique sur la nutrition
- Comité d'allocation des ressources
- Élections commissions scolaires

Le président mentionne également que la prochaine réunion a été cédulée le 16 mai 2017.

9.2.1 Comité d'allocation des ressources

Le directeur général présente la résolution suivante:

Résolution no ETSB17-04-60

Comité d'allocation des ressources

ATTENDU QUE la commission scolaire doit établir un comité d'allocation des ressources (CAR) composé d'au maximum 15 membres, incluant le directeur général de la commission scolaire (CS) qui en assumera la direction;

ATTENDU QUE les membres du comité doivent être majoritairement constitués par les directions d'écoles et de centres (choisis parmi leurs pairs), incluant au moins un(e) directeur (trice) d'école qui offre l'enseignement préscolaire ou primaire et un(e) directeur(trice) d'école offrant l'enseignement secondaire et un(e) directeur(trice) de centre;

ATTENDU QUE la personne responsable de services éducatifs pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage doivent également faire partie de ce comité (art. 265);

ATTENDU QUE au moins un membre du comité d'allocation des ressources doit être un cadre supérieur de la commission scolaire sans nécessairement couvrir un ou l'autre des postes mentionnés dans les 3 paragraphes précédents;

ATTENDU QUE à la demande du comité, les autres membres du personnel de la SC peuvent aussi participer aux réunions de la CAR, mais ne bénéficient pas du droit de vote;

ATTENDU QUE le comité d'allocation des ressources doit mettre sur pied un processus de consultation dont l'objectif est de :

- Établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, incluant les critères utilisées pour déterminer la répartition des revenus;
- Déterminer comment ces revenus seront répartis conformément à l'article 275.1
- Déterminer comment les revenus seront distribués par rapport aux services à l'élève, conformément à l'article 261, et aux autres services professionnels.

ATTENDU QUE, la composition du Comité d'allocation des ressources proposée est la suivante:

| | |
|------------------------------------|------|
| Directeur général | (1) |
| Service des finances | (1) |
| Ressources humaines | (1) |
| Services éducatifs complémentaires | (1) |
| Directeurs d'école et de centres | (7) |
| TOTAL | (11) |

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que le Conseil des commissaires approuve la composition du Comité d'allocation des ressources tel que propose pour l'année scolaire 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Comité consultatif de vérification

La présidente du comité consultatif des finances, la commissaire J. Humenuik, présente les suivants qui ont été discutés lors de la réunion du 18 avril 2017 :

- Problématiques en lien avec les bâtiments et terrains

- Problématiques en lien avec les finances et l'administration
- Développement professionnel pour les commissaires (PIC)

La présidente du Comité consultatif indique également que la prochaine réunion est prévue le 16 mai 2017 et présente également les résolutions suivantes:

9.3.1 Finances

9.3.1.1 Signataires autorisés pour les écoles/centres

Résolution no. ETSB17-04-61

Signataires autorisés pour les écoles/centres

ATTENDU QUE la *Caisse Desjardins des Hauts-Boisés* demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom de l'École primaire de Cookshire;

ATTENDU QUE de nouvelles attributions aux postes de soutien ont changé les noms des représentants de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que la personne suivante soit autorisée à signer les documents bancaires au nom de cette école :

École primaire de Cookshire

Victoria Taylor (ajouté)

Lyne Johnson (enlevé)

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Changement d'institution bancaire et signataires autorisés pour l'École secondaire régionale de Richmond (RRHS) et l'École primaire Saint-François

Résolution no. ETSB17-04-62

Changement d'institution bancaire et signataires autorisés pour l'École secondaire régionale de Richmond (RRHS) et l'École primaire Saint-François

ATTENDU QUE RRHS et l'École primaire Saint-François détiennent présentement des comptes bancaires à la succursale de Richmond de la Banque Nationale;

ATTENDU QUE les directeurs de l'école ont été informés de la fermeture de la succursale de Richmond de la Banque nationale;

ATTENDU QUE la succursale la plus proche de la Banque Nationale est située à Windsor;

ATTENDU QUE les écoles ont demandé de transférer leurs comptes bancaires à la *Caisse Desjardins du Val-Saint-François*, située à Richmond;

ATTENDU QUE la *Caisse Desjardins du Val-Saint-François* demande les noms des signataires autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships pour RRHS et l'École primaire de Saint-François;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les services bancaires pour RRHS et l'École primaire Saint-François soient transférés de la Banque Nationale à la *Caisse Desjardins du Val- Saint-François*;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de leurs écoles respectives :

École secondaire régionale de Richmond

Kirk Robinson
Tamara Porter
Hélène Johnson
Craig Evans

École primaire Saint-François

Louise Retchless
Patricia Kendall
Helena Bates

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 **Bâtiments et terrains**

9.3.2.1 **École primaire Butler – Rénovation des salles de toilettes**

Résolution no. ETSB17-04-63

École primaire Butler – Rénovation des salles de toilettes

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 150 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik, de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Centre d'éducation aux adultes New Horizons– Rénovation des salles de toilettes

Résolution No. ETSB17-04-64

Centre d'éducation aux adultes New Horizons– Rénovation des salles de toilettes

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE cinq (5) compagnies ont reçu les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique à soumissionner sur le projet;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse, pour un montant de 164 300 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*;

ATTENDU QUE à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet de professionnels assigné, *Jubinville et Associés*, recommande que le travail soit accompli par le plus bas soumissionnaire, soit la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission la plus basse reçue du contracteur plus les frais professionnels et les taxes est de 216 065 \$;

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE si des sommes additionnelles sont requises pour compléter le projet, celles-ci seront puisées dans le surplus des enveloppes globales des programmes MDB - *Maintien des bâtiments 2016-2017* et/ou RTA - *Réfection et transformation des actifs*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor d'accorder le contrat à la compagnie *Construction et rénovation Jérémie Houle*; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** le directeur général soit autorisé à signer soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 École primaire de Sutton – Rénovation des salles de toilettes

Résolution no. ETSB17-04-65

École primaire de Sutton – Rénovation des salles de toilettes

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme MDB - *Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 150 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon, de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 École secondaire régionale Alexander Galt – Remplacement des fenêtres

Résolution no. ETSB17-04-66

École secondaire régionale Alexander Galt– Remplacement des fenêtres

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 550 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 550 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 École primaire Parkview – Réfection du parement de maçonnerie

Résolution no. ETSB17-04-67

École primaire Parkview – Réfection du parement de maçonnerie

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 441 343 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 441 343 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire A. McCrory de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 École primaire Princess Elizabeth – Remplacement d'appareils d'éclairage

Résolution no. ETSB17-04-68

École primaire Princess Elizabeth – Remplacement d'appareils d'éclairage

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 100 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17 Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 100 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.7 École primaire de Sawyerville – Remplacement des fenêtres

Résolution no. ETSB17-04-69

École primaire de Sawyerville – Remplacement des fenêtres

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 125 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* *Mesure: 50621*;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 125 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.8 École primaire de Sawyerville – Rénovation des salles de toilettes**Résolution no. ETSB17-04-70****École primaire de Sawyerville – Rénovation des salles de toilettes**

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 175 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 175 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Conseil des commissaires afin de prolonger la période de validité de l'appel d'offres de 45 jours à 60 jours ;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.9 École primaire Sunnyside – Rénovation des salles de toilettes**Résolution no. ETSB17-04-71****École primaire Sunnyside – Rénovation des salles de toilettes**

ATTENDU QUE le *ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)* a approuvé un budget de 150 000 \$ pour le projet ci-haut mentionné, en vertu du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2016-17* Mesure: 50621;

ATTENDU QUE les délais auxquels la CSET est confrontée nous obligent à présenter la résolution sur une base budgétaire pour un montant de 150 000 \$;

ATTENDU QUE le contrat sera accordé aussitôt que les résultats de l'appel d'offres seront connus;

ATTENDU QUE le contrat sera octroyé dans le respect du budget alloué par la CSET à ce projet (contrat, honoraires professionnels et taxes incluses), de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales (lois, politiques, règlements, etc...);

ATTENDU QUE le contrat sera accordé selon les recommandations du cabinet professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire C. Beaubien de réaliser le projet conformément à l'autorisation du MEES, de la politique d'achat de la CSET et des exigences gouvernementales pour ce projet; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.10 Renouvellement de la couverture d'assurances – 2017-2018

Résolution no. ETSB17-04-72

Renouvellement de la couverture d'assurances – 2017-2018

ATTENDU QUE le 21 février 2017 l'autorisation accordée à la Commission scolaire Eastern Townships de participer au *Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances* a été maintenue;

ATTENDU QUE le mandat accordé au *Groupe Turcot inc.* pour représenter la Commission scolaire Eastern Townships dans toutes les phases du renouvellement du contrat d'assurances générales pour l'année scolaire 2017-2018, sur la base d'une entente privée ou par appel d'offres public, a été maintenu;

ATTENDU QUE le contrat d'assurance de la commission scolaire vient à échéance le 30 juin 2017;

ATTENDU QUE à la suite de l'étude des soumissions, le cabinet professionnel assigné *Groupe Turcot inc.*, recommande au groupe des commissions scolaires *Montérégie-Estrie* de renouveler le contrat sur la base d'une entente privée avec la compagnie *BFL Canada risques et assurances inc.*;

ATTENDU QUE le montant de la soumission de la Commission scolaire Eastern Townships représente 43 230 \$ (excluant les taxes) pour l'année 2017-2018 (47 121 \$ incluant les taxes);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'accorder le contrat à *BFL Canada risques et assurances inc.* pour l'année 2017-2018; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le

directeur général soit autorisé à signer tout document relatif au projet et qu'en son absence, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Comité consultatif des Services éducatifs

Le président du comité consultatif des Services éducatifs, le Commissaire R. Gagnon, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif des Services éducatifs du 13 avril 2017:

- Réunion avec les membres du Comité central consultatif des élèves

Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Services éducatifs aura lieu le 2 mai 2017.

9.4 Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des Communications, le commissaire D. Brodie, indique qu'il n'a rien à mentionner puisqu'aucune réunion n'a eu lieu. Il mentionne également que la prochaine réunion du comité consultatif des Communications aura lieu le 30 mai 2017.

9.5 Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des Ressources humaines, le commissaire F. MacGregor, indique qu'il n'a rien à mentionner puisqu'aucune réunion n'a eu lieu

Le président mentionne également que la prochaine réunion est prévue le 9 mai 2017.

9.6 Comité consultatif du transport

Le président du comité consultatif du Transport, le commissaire G. Holliday, mentionne qu'il n'a rien à mentionner puisqu'il n'y a eu aucune réunion. IL mentionne également que la prochaine réunion est prévue le 9 mai 2017.

9.7 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La directrice des Services éducatifs présente les sujets suivants qui ont été abordés lors de la réunion du 12 avril 2017 :

- Présentation par la directrice du service des Finances et de la Taxation du budget concernant les élèves handicapés et à risques
- Recommandations du directeur général

- Présentation de la consultante en ICT/Développement de carrière portant sur le logiciel *Read & Write*

9.8 Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, représentant le Comité consultatif des élèves, mentionne que le plan des rencontres est complété. La prochaine réunion est prévue le 1^{er} mai 2017. À partir de maintenant, la réunion du comité des Services éducatifs qui a lieu en octobre sera l'occasion pour les élèves du Comité consultatif des élèves de rencontrer les commissaires.

10. COMITÉ DES PARENTS

Le commissaire parent P. Laberge présente les faits saillants de la réunion du 8 mars 2017 :

- Reconnaissance des bénévoles
- La présentation de S. Leduc portant sur l'allocation des ressources.

Il mentionne également que la prochaine réunion du Comité de parents est prévue le 3 mai et il invite tous les commissaires à y participer.

11. ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES (AAESQ)

- Le président, M. Murray, également membre du Conseil d'administration de la QESBA, mentionne que le directeur exécutif de la QESBA n'a pas renouvelé son mandat et que c'est une bonne occasion de revoir la structure de l'organisation. Kim Hamilton assurera l'intérim à ce poste. Il ajoute également que la relation entre l'association et le ministère s'améliore à la suite de la réunion avec le ministre.
- La Conférence printanière : il y a 247 inscriptions à ce jour (nous prévoyons en recevoir 240). Le ministre de l'Éducation devrait se présenter au cours de la conférence. Nos écoles feront la démonstration de plusieurs talents : chorale, musique, etc...

12. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne qu'elle n'a pu assister à la dernière réunion de la SOFIE.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire G. Barnett a assisté aux réunions des conseils d'établissement, particulièrement à la réunion au Centre d'éducation aux adultes New Horizons. Le Centre se fera désormais connaître "*Adult Center Education* ».

La commissaire A. McCrory a participé au Festival de musique de l'École secondaire Massey-Vanier. Elle a aussi assisté à la réunion du conseil d'établissement de l'École primaire Parkview.

La commissaire C. Beaubien a transmis les informations suivantes :

Centre d'éducation aux adultes New Horizons

- Le Centre a fait l'acquisition d'un nouveau programme, le TOSCANET, dont l'objectif est d'enregistrer les présences des élèves, de partager l'information avec d'autres membres du personnel, par exemple le rattrapage, les notes entre enseignants, la surveillance des absences à long terme, etc. ; ils ont aussi acheté un autre programme en lien avec le TOSCANET, soit le programme SPA, (suivi personnel adulte). Ces deux programmes peuvent ainsi aider les élèves à rester concentré, motivé et à prioriser leurs choix de cours, etc.
- C'est une première cette année pour tous les centres d'éducation aux adultes de la province. En effet, ils ont été invités à participer au programme **Culture dans les écoles**. Les 3 projets présentés ont été approuvés et recevront des bourses permettant de les réaliser (tapisserie, murale et conteurs).

Sunnyside

- Le conseil d'établissement a abordé le sujet des avantages ainsi que problèmes concernant le sondage TTFM. Ils ont unanimement adopté la motion suivante : Il a été proposé que Sunnyside et toutes les écoles primaires puissent avoir accès au sondage TTFM cette année. Les données des sondages précédents ont eu des effets positifs envers la réussite et la sécurité des élèves.
- Le programme *Rotary Backpack*. Le *Sherbrooke Rotary*, en collaboration avec *The Boundary Rotary*, ont offert leur programme à Sunnyside. *The Rotary* fournira un nouveau sac à dos rempli de fournitures scolaires sélectionnées à partir de la liste de fournitures scolaires des élèves à 10 élèves suggérés par l'école.

L'École primaire de North Hatley

- Le souper spaghetti et l'encan silencieux organisés par l'École primaire de North Hatley ont permis d'amasser 9 000 \$. Une famille locale contribuera généreusement également à ce fonds qui permet des sorties culturelles à l'extérieur, des rencontres sportives inter-écoles, des prix avantageux pour les voyages de fin d'année et autres activités pédagogiques. La communauté a répondu en grand nombre et était impressionnée par l'implication des élèves de 5^e et 6^e année au service des gens et au nettoyage du site. Maryse Richard, la SET de l'école et sa famille travaillaient en coulisses.

La commissaire J. Humenuik mentionne qu'une conférence pour les 4 commissions scolaires de l'Estrie aura lieu le 5 mai dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Les commissaires sont invités à répondre à l'invitation qui leur a été envoyée. M. Marc St-Pierre agira à titre de formateur. La conférence est organisée par la *Fédération des commissions scolaires du Québec (FSCQ)*.

Le président mentionne que Farnham célébrera la floraison des tulipes le 3 mai, de 11 h 00 à 11 h 30. L'événement est organisé par le CLC de Farnham.

14. CORRESPONDANCE

Le commissaire M. Murray mentionne avoir reçu la correspondance suivante:

- 2 lettres du ministre de l'Éducation
- Une invitation de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier (SWLS) et de sa Fondation.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

16. VARIA

Il n'y a aucun sujet.

17. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la réunion est ajournée à 20 h 43.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2017-04-26